

La recherche française en stand-by ?

Les grands organismes publics voient leurs crédits confisqués, tandis que le secteur industriel manque de dynamisme. Le déclin est-il vraiment annoncé ?

On se souvient de la mobilisation sans précédent au printemps dernier. Le personnel de la recherche publique a manifesté par milliers, jeunes chercheurs et étudiants en tête.

Une image médiatique a marqué les esprits : les archéologues n'ont pas hésité à se présenter dans leur plus simple appareil devant l'Opéra-Garnier pour dénoncer la réduction de leurs ressources financières.

La recherche publique est-elle à ce point démunie ? Elle est certes en crise : coupes franches dans les budgets, diminution du nombre de postes ouverts aux concours au profit de contrats à durée déterminée, mutation des grands organismes de recherche devant répondre de plus en plus à des exigences de résultats à court terme. Mais peut-on vraiment affirmer que la recherche française est en déclin ? Depuis plusieurs mois, les médias relaient ce discours, mettant en exergue des performances dégradées.

L'Observatoire des Sciences et des Techniques (OST), qui produit les statistiques sur la recherche nationale, relativise ces « signes du déclin ». L'OST note que depuis 1997, la France conserve sa cinquième place mondiale, derrière les États-Unis, le Japon, le Royaume-Uni et l'Allemagne, en termes de production scientifique. L'Observatoire préfère donc parler de « stagnation ».

Des chercheurs délaissés.

Jeanne Grosclaude est directrice de recherche dans un laboratoire de virologie et d'immunologie à l'Inra, spécialisé dans l'étude des prions. Elle a vécu « comme un délit » le gel des crédits aux organismes publics, votés en 2002 mais jamais versés. « Le gouvernement n'a pas compris que l'activité de recherche s'appuie sur d'importants crédits de fonctionnement. Nous devons constamment renouveler un grand nombre d'appareillages. Le manque de financement nous fait prendre un retard considérable. À ce train-là, les Génopoles risquent de disparaître d'ici cinq ans car ils seront devenus complètement obsolètes », déplore-t-elle.

Jeanne Grosclaude regrette cependant que les manifestations des chercheurs au printemps aient essentiellement porté sur cette baisse des budgets publics. « Le manque de volonté politique vis-à-vis du développement de la recherche, c'est une bombe à retardement pour tout un système, aussi bien public que privé », souligne-t-elle.

Travaillant dans le domaine des biotechnologies, la directrice de recherche estime que « nous sommes dans un pays en voie de sous-développement » concernant ce secteur pourtant considéré comme porteur. Il est vrai que le paysage industriel des biotechnologies est plutôt noir. Un grand nombre de start-up ont fermé leur porte. Les grandes entreprises comme Aventis ou Rhône-Poulenc n'embauchent plus de

chercheurs, elles restructurent et s'expatrient. De plus en plus de médicaments « phares » sont inventés et fabriqués à l'étranger, tels les anti-HIV ou les anti-cancéreux.

« La recherche risque de se faire ailleurs, s'alarme Jeanne Grosclaude. La France se contentera d'acheter les brevets de technologies développées aux États-Unis ou au Japon. Pourtant, la recherche est un moteur pour la compétitivité d'un pays. »

Deux conceptions de la recherche.

En annonçant une hausse de 3,9 % pour le budget attribué à la recherche en 2004, le gouvernement semble vouloir montrer qu'il s'agit bien d'un secteur « prioritaire », comme il l'a maintes fois annoncé sans faire suivre jusqu'ici les moyens. Il reste que cette hausse ne touche pas directement les organismes publics. Leurs dotations sont maintenues et ne suffiront pas à compenser les coupes subies cette année.

L'augmentation des dépenses publiques provient en réalité de la mise en œuvre de fonds dits « incitatifs » destinés aux entreprises et aux projets de fondations. Le gouvernement affiche ainsi une orientation de la recherche, axée sur des projets prioritaires comme la lutte contre le cancer ou le développement d'un véhicule « propre ».

Ce qui fait craindre à certains chercheurs des organismes publics la disparition de la recherche fondamentale, celle qui a pour seul objectif l'élargissement du champ des connaissances. L'État a d'ailleurs fait savoir qu'il souhaitait mettre l'accent sur la structuration de leurs activités par projets.

À l'instar des projets financés par la Commission européenne, le scientifique sera amené à remplir des plannings hebdomadaires justifiant l'organisation de son travail. **Pierre Girard, chercheur à l'Institut de chimie des substances naturelles du CNRS**, pense que la recherche fondamentale ne peut pas fonctionner si elle subit trop de contraintes.

« La société attend de la recherche qu'elle résolve des problèmes immédiats, reconnaît-il. Mais il faut aussi accepter qu'elle produise des découvertes sans applications à court terme. Les travaux fondamentaux qui ont mis en évidence les rayons X n'envisageaient pas qu'ils pourraient servir un jour à explorer le corps humain. Beaucoup de découvertes sont apparues sans suivre une procédure balisée. » Selon Pierre Girard, des pans entiers de la recherche, qu'il qualifie « d'exploratoire », tels l'ethnologie, l'histoire ou les mathématiques, risquent de cesser d'exister dans un système axé sur des projets financés par les industries et les fondations.

Pour le chimiste militant au Sgen, il ne s'agit pas pour autant d'opposer recherche publique et recherche privée. *« Il faut que nous apprenions à mieux travailler ensemble. Les entreprises ont besoin de nous pour créer des applications. Actuellement, on nous demande de faire le travail des industries. Ce n'est pas à nous de développer un produit. Il faut que les entreprises déploient leur savoir-faire »*, soutient-il.

Une réforme nécessaire.

La plupart des scientifiques reconnaissent que seuls de profonds changements permettront à la recherche publique de perdurer. Ils s'inquiètent en particulier de la crise des vocations scientifiques. Comment ne pas comprendre que les jeunes soient si peu attirés par une carrière scientifique, lorsque l'on sait que les possibilités d'obtenir un poste permanent sont minces et que les conditions pour y arriver sont si difficiles ?

Beaucoup d'étudiants se découragent et se dirigent vers l'enseignement ou préfèrent opter pour un job plus confortable dans le privé, quitte à abandonner complètement les sciences. « *Il faut absolument sortir de la précarité les jeunes chercheurs !* s'insurge Jeanne Grosclaude. *Combien font leurs thèses et leurs post-doctorats sans ressources financières ? La plupart d'entre eux sont des nomades célibataires. On les incite à partir en post-doctorat à l'étranger. Quand ils reviennent, ils ont 30 ans passés et aucune certitude d'obtenir un poste. Sans compter que les salaires sont peu attractifs !* » Il est peu étonnant que les meilleurs d'entre eux préfèrent faire carrière aux États-Unis.

Créer un pôle européen de recherche. Dans un rapport sur la lutte contre la fuite des cerveaux, la Commission européenne constate que l'Union européenne produit davantage de diplômés en sciences que les États-Unis mais dispose de moins de chercheurs. Meilleurs salaires, nombreux postes dans le public et le privé, environnement de recherche stimulant : 75 % des européens ayant réalisé un doctorat aux États-Unis s'y installent. L'Europe parviendra-t-elle à construire un modèle alternatif au modèle anglo-saxon ? « *Je place tous mes espoirs dans la construction d'un espace européen de la recherche,* dit Jeanne Grosclaude. *Les scientifiques, avec les syndicats européens, doivent prendre les devants pour définir un modèle ménageant des clauses sociales.* ».

(1) Bibliographie : Quel avenir pour la recherche? Cinquante savants s'engagent (Flammarion).

Article rédigé par Nadège Figarol

© **CFDT** (mis en ligne sur le site confédéral le 24 novembre 2003)